ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

La grève des garçons brasseurs

Le syndicat des ouvriers brasseurs a adressé au syndicat patronal la lettre suivante qu'il nous communique :

A Messieurs les membres du Syndicat patronal des brasseries de Roubaix, et environs,

Messieurs,

Nous prenons connaissance ce matin dans le « Journal de Roubaix », de l'ordre du jour voté à la suite de votre réunion d'hier soir.

Vous trouvez dites-vous, exagérée la demande d'augmentation de salaire des ouvriers.

Cependant, vous ne pouvez nier qu'il fut présenté un barème ou coût de la vie actuelle; qu'il vous a été impossible de contester que le salaire que nous vous demandions était encore inférieur aux besoins de la vie actuelle.

Reconnaîtrez-vous, Messieurs que comme objection vous nous avez répondu que nous devions encore en accepter la prolongation.

Cela serait très bon si une portion des soufrances suffisait à redonner aux ouvriers les calories nécessaires à leur rendre les forces physiques dépensées au cours d'une journée de dur labeur.

Vous dites également que les brasseries sont dans une situation précaire au point de vue financier. Prenons au hasard un billet de brasserie, (car nous sommes en ce moment dans la période de distribution des bénéfices) et sans peine nous constatons que, comme dividentes, l'on distribue aux actionnaires 22 % et 14 fr. à l'action.

Croyez-vous que MM. les actionnaires n'abandonneraient pas une minime partie de ces bénéfices, car il en faut peu pour donner satisfaction aux ouvriers.

Nous ne devons pas vous dissimuler que les ouvriers sont décidés à faire tous les sacrifices pour faire aboutir leurs légitimes revendications.

Vous ne pouvez contester que notre organisation à toujours fait preuve de sacrifices et de conciliations, mais il fait tout de même reconnaître que la patience a des limites.

Veuillez agréer Messieurs, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Syndicat : LA COMMISSION.

P.-S. — Nous vous avisons que nous nous tenons toujours à votre disposition pour toute discussion, si vous le jugez utile.

LE TRAFIC DE LA FARINE

Plusieurs boulangers de Roubaix ont reçu hier la défense de faire de la pâtisserie jusqu'à nouvel ordre. Ces commerçants utilisaient pour la pâtisserie la farine destinée à la confection du pain, celle-ci ayant l'avantage de ne leur coûter que 50 francs le quintal, tandis qu'ils devaient payer l'autre de 125 à 150 francs.

LA CEREMONIE COMMEMORATIVE DE L'ECOLE DE LA RUE DU BOIS

Nous rappelons que demain dimanche aura lieu, à l'école de la rue du Bois, l'érection d'une plaque commémorative en l'honneur des membres de l'Amicale tués à la guerre.

UN ROUBAISIEN CONDAMNÉ A PARIS

Paris, 5 mars. — La Cour d'Assises de la Seine a condamné cet après-midi à 16 ans de réclusion et à 20 ans d'interdiction de séjour le journalier Louis Couplez, originaire de Roubaix, qui, le 26 octobre 1918, creva d'un coup de couteau l'œil gauche de M. Laniesse, commerçant.

On n'a pu éclaircir les causes de ce drame. Couplez est un déserteur déjà condamné huit fois et se disait innocent.

VOL DE TISSUS

M. Philippe Tiberghien a porté plainte pour vol d'une pièce de tissus contre le nommé Georges Hennion, son domestique. L'inculpé est en fuite. Une enquête est ouverte.

TOURCOING

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Un ouvrier de MM. Martinage et Jernigon, rue Chêne-Houpline, 45, M. Maximilien Vandecastel, âgé de 20 ans, carreleur, demeurant rue de la Croix-Rouge, 339, travaillant chez M. Bonte, rue du Tilleul, a reçu un sommier de bois sur le derrière du pied gauche. Il y aura incapacité permanente partielle.

— Dans l'atelier de M. Ch. Feutry, rue des Piats, 65, un ouvrier menuisier, M. Alphonse Verzel, âgé de 18 ans et demi, demeurant rue du Mont-à-Leux, à Mouscron, a reçu une pièce de bois sur le bras droit. Il a l'humérus fracturé.

LA MEDAILLE DE LA VICTOIRE

Les formules pour les demandes du port du ruban de la médaille de la Victoire sont à la disposition des intéressés, qui pourront les retirer au bureau militaire, mairie de Tourcoing, tous les jours de la semaine, sauf le samedi après-midi : le matin, de 10 heures à midi, le soir, de 2 à 4 heures.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

INDESIRABLES. — La police a mis en état d'arrestation le nommé Julien Debruyne, 26 ans, sujet belge, pour infraction à un arrêté d'expulsion. Cet individu, déféré au Parquet, a été écroué.

PINCE. — Depuis quelque temps des marchandises disparaissaient de la Maison Allard-Rousseau, sans que l'on puisse découvrir qui les volait.

Une surveillance de nuit fut établie et des gardes particuliers réussirent à pincer l'auteur des larcins.

C'était le nommé Jean Wallaeys, 26 ans, maçon, demeurant à Roubaix, 107, rue du Balcon.

Son arrestation ne fut pas aisée, le quidam se débattit et faillit s'échapper.

A l'heure actuelle, il réfléchit sur la paille humide des cachots aux inconvénients qu'il y a de s'approprier le bien d'autrui sans bourse délier

LILLE

LE NOUVEL HOTEL DE VILLE

LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE PROPOSE DE LE CONSTRUIRE AU « REDUIT »

Au cours d'une réunion qui s'est tenue à la Mairie, la Commission extra-municipale a adopté comme emplacement, pour la construction du nouvel Hôtel de Ville à prévoir, le square Ruault. 26 voix contre 17 ont adopté cette façon de voir.

M. Lemoine, qui présenta ce projet, fit valoir que la mairie aurait là un admirable emplacement, sur le terrain dit du « Réduit », avec vue sur la grande esplanade formée par le square Ruault, avec larges dégagements sur le boulevard Louis-XIV. Les communications avec les divers quartiers de la ville seront faciles. La dépense prévue sera la suivante :

Bâtiments, 25.000.000 fr.; reconstruction des écoles expropriées, 2.000.000 fr.; achat des terrains, 1.500.000 fr.; acquisition d'un autre immeuble pour le Génie, 500.000 fr.; total, 29.000.000 fr.

La construction du nouvel Hôtel de Ville derrière Fajdherbe coûterait 40.000.000 francs environ. Sur la place Sébastopol, le prix de revient serait également de 29.000.000 francs, mais cet emplacement serait moins central.

Parlant de ce projet du square Ruault, M. Lemoine dans son rapport s'exprime en ces termes :

« L'emplacement du square Ruault est, peut-être, moins central, que celui de la place Sébastopol; mais, on peut et on pourra y accéder, de toutes parts, par des voies directes et monumentales. Les expropriations et les incertitudes qu'elles comportent, sont réduites au minimum. Les délais d'instruction en vue de la cession à la ville des terrains du Réduit, peuvent n'être pas très longs si la ville offre à l'Etat de réinstaller les services du Génie dans un immeuble privé, suffisamment grand, qu'elle se chargerait d'acquérir à cet effet. La construction de la mairie ne serait plus subordonnée à l'achèvement du nouveau théâtre et à la démolition de l'ancienne salle de la place Sébastopol. Cette place demeurerait disponible pour recevoir tout monument qu'il serait utile d'y édifier ultérieurement. La dépense, enfin, n'est pas supérieure à celle de la mairie, sur la place Sébastopol ».

Il apparaît à beaucoup, néanmoins, que ce choix n'est pas très heureux. Il reste maintenant au Conseil municipal à ratifier le choix de la Commission ultra-municipale, et à obtenir que les services de la guerre veuillent bien abandonner à la ville les terrains et bâtiments du « Réduit », actuellement occupés par les services de la direction et de la chefferie du Génie.

La GRÈVE des TRAMWAYS

Chaude journée que celle d'hier et largement remplie. Dans la matinée réunion des chômeurs forcés du textile à la Bourse. Les camarades Bauche Descamps, Molard et Baratte exposerent à l'assemblée les raisons qui avaient contraint les employés des tramways en grève à refuser les chauffeurs à la compagnie.

Les chômeurs acclamèrent leurs camarades des tramways en lutte pour la conquête du pain et se solidarisèrent entièrement avec eux. On lira d'autre part l'ordre du jour qui clotura cette première réunion.

Dans l'après-midi toujours salle de la Bourse du Travail, grand meeting LOBERT, conseiller municipal, secrétaire du Syndicat des transports de Lille ; GRINCHARD, secrétaire de la fédération nationale des transports ; Bondue secrétaire-général de l'Union départementale des syndicats ouvriers du Nord front tour à tour l'exposé de la situation. Grinchart qui a déjà eu à intervenir dans des conflits de ce genre rappela notamment que le Ministre des Travaux Publics pouvait intervenir et mettre le matériel des tramways sous séquestre si la Compagnie faisait preuve d'évidente mauvaise volonté.

Molard et Baratte prirent ensuite la parole. Molard fit sommairement le compte-rendu des entrevues de la veille. Ne voulant pas prématurément s'aventurer il se réserva pour donner des détails plus amples jusqu'à ce que le nouveau contrat de travail soit signé. Alors seulement nous pourrons déposer les armes — en attendant, conclut-il plus que jamais ouvrons l'œil et montrons-nous ce que nous sommes. C'est-à-dire des hommes capables de souffrir pour une cause juste ».

Baratte fit à son tour appel à la volonté de tous pour continuer jusqu'au bout une opiniâtre résistance qui ne peut cesser qu'avec la victoire. Tous les orateurs furent l'objet d'ovations longues et répétées et la séance prit fin sur l'ordre du jour suivant :

« Les ouvriers et employés des tramways de Lille réunis en assemblée générale, applaudissent les camarades Lobert Bondues et Grinchard des fortes et encourageantes paroles qu'ils ont prononcées et après avoir entendu les camarades Molard et Baratte sur la situation et le résultat des pourparlers décident de continuer la lutte plus ardente que jamais et font appel à la solidarité pécuniaire et morale de la classe ouvrière toute entière et au public pour protester énergiquement contre l'intransigeance de l'omnipotente compagnie.

Saluent la belle victoire des camarades Maubeugeois et prennent l'engagement de ne rentrer comme eux, que satisfait.

Se séparent aux cris de Vive la grève sans faiblesse jusqu'au bout.

Le Prix du Charbon

DE NOUVEAUX TARIFS SONT ETABLIS

D'accord avec l'Office Départemental du Charbon, la Commission des charbons de foyers domestiques de l'arrondissement de Lille s'est réunie à la Préfecture du Nord, le 4 courant, pour la révision des prix de vente des charbons adressés aux Maires des communes de l'arrondissement. Elle a décidé que toutes les expéditions de charbon par fer ou par eau, faites des Mines ou des Ports à partir du 1er mars courant, seraient facturées quelle que soit l'origine du combustible aux prix suivants par tonne :

124 fr. 75 pour le charbon ordinaire de ménage ;

149 fr. 75 pour le charbon de boulangerie ;

214 fr. 75 pour le charbon des services administratifs, du petit commerce et de la petite industrie.

Ces prix ne comprennent pas les frais de transport qui seront supportés par les destinataires à leur valeur réelle, et pour lesquels il n'est pas appliqué de prix de péréquation.

Le crime de Bauvin

LES ACCUSES SONT ACQUITTES

La Cour d'Assises de Versailles a jugé Fernand Hoegemann, 18 ans ; Henri Focquenoy ; Victor Sabatier, Gabriel Haloux, âgés de 19 ans, ouvriers boulangers, domiciliés à Lille. Ils étaient accusés d'avoir, en 1918, à Bauvin, participé à l'assassinat de M. J.-B. Collard, 74 ans, qui fut tué à coups de marteau par Robert Dutreic, 19 ans, lequel mourut peu après. Le jury, après avoir délibéré, est revenu avec un verdict négatif.

PETITES NOUVELLES

LA CONTINUEUSE NE DOIT PAS CONTINUER. — L'ouvrière continueuse, Marguerite Spelmann, 19 ans, demeurant 4, rue du Curé-Saint-Etienne, vient de récolter un procès-verbal pour vol. Elle s'était appropriée, au préjudice de Mme Van Wambèke, 5, rue Masurel, un sac à main contenant des reconnaissances du Mont-de-Piété.

L'AIDE-MONTEUR N'A PAS DE CHANCE. — Le jeune Marce Lisbied, 1 7ans, aide-monteur, au service d'une société d'installation de calorique, parisienne, était occupé à l'usine Geiger, 105, rue d'Arcols. L'échelle sur laquelle il se trouvait ayant glissé, ce jeune homme fit une chute de 4 mètres, se contusionnant sans trop de gravité en différents endroits du corps. Après avoir reçu des soins sur place, il fut reconduit en voiture d'ambulance à Loos, où se trouve son domicile.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE. — En passant vers midi, place du Théâtre, le marchand de légumes Henri Pottier, domicilié à Tourcoing, s'est trouvé subitement indisposé. En tombant, M. Pottier s'est blessé au nez et au front. Il a été pansé dans une pharmacie.

LES ROIS DU VOLANT. — Vers 6 heures 1/4 du soir, l'auto que conduisait le chauffeur Delassaux, au service de M. Salmon, 28, rue Pierre-Legrand, est entré en « contact » avec un car Mongy, rue des Guinguettes. Le tramway a été, de ce fait, sérieusement endommagé.

D'autre part, le wattman Derache, qui le pilotait, a déclaré ressentir de violentes douleurs dans la région lombaire. Il a dû quitter son travail

AU FEU ! — Un commencement d'incendie, déterminé par un court-circuit, s'est déclaré chez M. Bagrard, agent d'assurances, 50, boulevard de la Liberté. Le feu, qui s'était communiqué au plancher du 2e étage, de l'immeuble, fut promptement éteint par les pompiers de la caserne Malus. Dégâts peu importants.

LA DIVE BOUTEILLE. — Le domestique François Béghin, 35 ans, au service de M Blarois, rue de Douai, avait trop fortement fêté la dive bouteille. Avec le camion qu'il conduisait, il accrocha, rue de Gand, la voiture de M Herbaut, de La Madeleine, et brisa un brancard de son véhicule. Béghin, qui était complètement ivre et hors d'état de conduire, fut conduit au violon, où on le gratifia d'un procès-verbal.

LES ABSENTS ONT TOUJOURS TORT. — Pendant que M. Robert Huet, 49 ans, mécanicien, 10, avenue de l'Hippodrome, était momentanément absent de chez lui, un malandrin s'introduisit dans son domicile en brisant une chaîne qui seule fermait la porte de la maison. A son retour, le mécanicien constata la disparition d'une montre de dame et de menus objets en argent, ainsi que celle d'un portefeuille renfermant une somme de 66 fr. 50. Sur sa plainte, la police enquête.

AVIS ET COMMUNICATIONS

TITULAIRES DE DEBITS DE TABAC. — Les dames et receveurs buralistes titulaires de débits de tabac sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 7 courant, à 3 heures du soir, à l'Hôtel de Paris, place de la Gare, à Lille.

Présence indispensable.

CONFERENCE. — Dimanche 7 mars 1920, à 10 h. 30 très précises dans la salle de « Société Industrielle », 114 et 116, rue de l'Hôpital-Militaire. Conférence par M. Balavoine, sur les déclarations à faire par les voyageurs, représentants et employés du commerce et de l'industrie vis-à-vis de l'impôt sur le revenu.

COURS PROF[illegible] A MONTEURS-ELECTRICIENS — Arts et Métiers, bou[illegible]

jevard Louis XIV. — M. Swyngedauw fera, samedi 6 mars, à 6 heures 45 du soir, son cours sur « La résistance des conducteurs ».

SYNDICATS DES PATRONS SELLIERS-BOURRELIERS de la REGION de LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

Réunion dimanche 7 mars, à 3 heures, Café de l'Union, rue de Tourcoing, à Roubaix.

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX

Le gourmand supprime un plat à chaque repas. Le paresseux travaille une heure de plus chaque jour.

L'orgueilleux renonce à une dépense somptuaire qu'il eut faite pour éblouir son voisin.

L'envieux songe aux veuves de la guerre : il ne peut s'empêcher d'avouer qu'en comparaison il est heureux, il se trouve riche.

Au lieu de se mettre en colère et de tout briser, celui-ci reste doux, ne casse rien et évite de stupides dépenses.

Au lieu de satisfaire un vice qu'il ne convient pas de nommer, cet autre devient chaste et, par ces temps de vie chère, fait de grosses économies.

Tous se corrigent de leur défaut pour pouvoir souscrire à l'Emprunt.

Mais il en est un, au contraire, qui souscrit à l'Emprunt pour satisfaire son vice, c'est l'Avaré. Il achète 100 francs un titre qui lui sera remboursé à 150 francs et qui lui rapportera par an 5 francs qu'il replacera aussitôt ; il a fait le calcul ; dans 60 ans, prime de remboursement et intérêts accumulés atteindront 1.018 fr.

Quel Trésor ! 1214.

Théâtres, Cinémas & Concerts

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui samedi, à 8 heures et demie, « SOURIS D'HOTEL », par la Tournée Baret.

— Demain dimanche, en matinée, à trois heures, et en soirée, à huit heures et demie, « LE PETIT DUC », opérette de Ch. Lecocq.

— Lundi, première de « LES AVENTURES DE Mme ANGOT », la passionnante pièce nouvelle de M. Morel, l'excellent auteur du « Tour du Monde d'un Gamin de Paris ».

L'Association de la Presse

REMERCIE M. BOURDETTE ET LA MUNICIPALITE

Nous avons dit hier, le succès magnifique obtenu par la représentation de « Carmen ». Ce succès est dû en partie à l'organisation qui sut réunir la merveilleuse phalange d'artistes que nous pûmes applaudir.

Aussi, l'Association de la Presse n'a pas voulu laisser passer cette occasion de dire au Directeur du Théâtre municipal, M. Bourdette, toute l'estime en laquelle elle tenait l'effort artistique réalisé. M. Duthil, président de la Commission des Fêtes, vient en effet au nom de l'Association, d'adresser à M. Bourdette, ses plus vifs remerciements. Nous y joignons nos plus amicales félicitations. Il convient également de remercier la Municipalité qui voulut bien mettre à la disposition de l'Association les plantes qui permirent de décorer la Salle de spectacle de la façon que l'on sait. A tous, merci !

MATINÉES CLASSIQUES PIERRE BERTIN

Le dimanche 14 mars prochain, à 3 heures, à la Salle de la Société Industrielle, M. Pierre Bertin prend l'initiative de donner en matinée classique Athalie, la splendide tragédie que Racine a tirée de l'Ecriture Sainte. Les excellents artistes de l'Odéon l'interpréteront. Des chœurs se joindront à eux sous la direction de Mme Oudart, pour faire entendre de beaux ensembles musicaux que J.-B. Moreau, maître de chapelle de Louis XIV, a écrits pour cette tragédie. M. Edgar Monys, des Chanteurs de Saint-Gervais de Paris, chantera les soli.

Location ouverte dès lundi à la Société Industrielle.

PRINTANIA

, RUE D'AMIENS, 5

DU VENDREDI 5 AU JEUDI 11 MARS

:: :: LA CLEF DES CHAMPS, comédie :: ::
par Jim CAPRICE

:: LA MARQUE RÉVÉLATRICE ::
drame d'aventures, avec Jean MAGNARD

:: CHANSONS FILMÉES ::
Le petit Grégoire — La Berceuse des Nuits

LE MESSAGER DE LA MORT
1er épisode : Les Gaz mortels

2e SELECTION
DU CONCOURS DE BEAUTE

3 heures TOUS LES JOURS DEUX SEANCES 8 heures

THÉATRE DE L'UNION
147, RUE D'ARRAS, 147

Ce soir, à 8 heures, grand spectacle extraordinaire.

JACK LE PARFAIT GENTLEMAN, comédie sentimentale en 5 parties interprétée par William Russel. — **LA CIGARETTE EMPOISONNÉE**, grand drame en 5 actes, interprétation de Signoret. — **LE FILS DE LA NUIT**, 6e épisode : **Le Spectre du Passé**, drame émouvant en 2 parties. — **CHARLOT CHEF DE RAYON**, film burlesque comique en 2 actes.

PARTIE MUSIC-HALL : **BOUTET. B**, l'extraordinaire comique vedette de la Scala. — **LA REYNA**, excentrique à voix. — **Grand Orchestre.**

Location à partir de 9 h. 30 du matin.
Demain matinée à 2 h. 45. Soirée à 8 heures.

Omnia Pathé
RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS
Tous les soirs, représentation à 8 h.— Tous les jours (sauf le vendredi, matinée à 4 h.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

Dans la Boulangerie

Allons-nous avoir la grève ?

Le syndicat des ouvriers boulangers, réuni le 4 mars au nombre de 150 sous la présidence du camarade Lhuissier a décidé de maintenir la décision prise par le Comité Intersyndical, d'exiger le payement de la moitié de l'augmentation des salaires, acceptée et signée par les patrons et coopératives du département dans la réunion mixte du 22 février dernier sous la présidence de M. Boulin, inspecteur du Travail. Cette concession est faite seulement jusqu'au 15 mars, à partir de cette date, le tarif du contrat sera exigé, s'il n'y a pas de changement dans le prix du pain actuel, c'est aux patrons à avertir les municipalités de la situation critique dans laquelle le gouvernement les conduits par le changement aussi brusque qu'inattendu du prix du pain. Nous avons fait des démarches auprès de M. le Maire de Lille qui nous a conseillé de faire des démarches auprès de M. le Préfet pour lui faire ressortir qu'une ristourne quelconque est nécessaire pour arriver à un accord. Ces démarches ont été faites de part et d'autre vendredi, les patrons se sont réunis pour prendre une décision et si satisfaction n'est pas donnée, les ouvriers sont bien décidés de ne pas se rendre au travail lundi, si dimanche, les patrons ne tiennent pas l'engagement signé et cela dans tout le département.

Le secrétaire : Marcel BAELDE.

LES PATRONS REFUSENT

Les patrons boulangers se sont réunis vendredi soir pour examiner la proposition faite par le Syndicat des ouvriers de payer, dès le 8 mars, le salaire de 120 francs la semaine promis pour le 15 mars, lorsque le relèvement du prix du pain sera définitivement appliqué.

A l'issue de la réunion, l'ordre du jour suivant a été voté :

« Le Syndicat patronal de la Boulangerie, réuni en assemblée générale le 5 mars 1920, à repoussé par 40 voix sur 60 votants la proposition faite par le Syndicat ouvrier, pour la transaction des salaires, entre le 1er et le 15 mars, malgré la pression faite par les membres du bureau pour l'acceptation de ladite proposition.

(Signé) Le Président : DUBREUCQ. »

APPEL AUX OUVRIERS

Malgré le bon vouloir du bureau du Syndicat patronal de la boulangerie de Lille, la majorité des patrons accapareurs a rejeté la demande des ouvriers de payer la moitié de l'augmentation des salaires jusqu'au 15 mars, alors qu'ils ont acceptés dans tout le département.

Ouvriers boulangers faites voir que vous êtes un peu là ; que lundi pas un ouvrier ne se rende au travail. Car les patrons ont refusé de payer ce que nous réclamons.

Le secrétaire : Marcel BAELDE.

Dans le Textile

LA REUNION DES CHOMEURS DU TEXTILE

A la suite de la réunion faite aux ouvriers et ouvrières de la corporation du textile, contraints au chômage forcé depuis lundi dernier, pour leur démontrer de quel côté venaient les responsabilités, l'ordre du jour suivant fut voté à l'unanimité :

« Les chômeurs et chômeuses des tissages Mamet, filatures Fontaine et Faucheur, réunis vendredi 5 mars, à la Bourse du Travail, après avoir entendu les explications des camarades Bauche, secrétaire du Syndicat Textile, Batte et Molard, du Syndicat des Employés et Quvriers des Tramways, ont compris une fois de plus que la perte de leurs salaires subie de par le manque d'énergie électrique incombait directement à l'intransigeance des actionnaires de la Compagnie, restent plus que jamais solidaires de leurs camarades grévistes du petit rail, pécuniairement et moralement.

» Se séparent aux cris de « Vive la Solidarité ouvrière ! Vive le Syndicat ! »

O. DESCAMPS.

Conseil Fédéral National

La réunion du Conseil Fédéral ayant été ajournée, elle est fixée au lundi 8 mars, à neuf heures du matin.

Nous rappelons que figurent à l'ordre du jour les questions suivantes

1 Rapport financier — 2. Rapport moral — 3 Ratification des membres du bureau — 4. Nomination d'un nouveau permanent — 5. Les revendications ouvrières — 6 Loi du 23 avril 1919 sur la journée de huit heures — 7 Divers.

LE BUREAU FEDERAL.

Solidarité Ouvrière

Liste de souscription en faveur des grévistes des tramways, filature coton Crépy à Vauban, pour les ouvriers fileurs 63 fr. 15

Souscriptions des tullistes de Lille-Roubaix-Tourcoing en faveur des tullistes de Calais, 116 fr. 75. Le secrétaire : A. BAUCHE.

Association amicale et professionnelle des contremaîtres et surveillants du textile de Tourcoing-Roubaix et environs. — L'Association amicale et professionnelle des contremaîtres et surveillants du textile de Roubaix-Tourcoing et environs, désireuse de satisfaire la demande des membres de la société, tiendra une première réunion le dimanche 7 mars, à 9 h. 1/2 du matin, à l'Hôtel Décourt, rue de Tournai, à Lille ([illegible] la Gare). Tous les contremaîtres et surveillants qui [illegible] y sont invités.

Le Président : HANTSON

DANS LE BATIMENT

LE PROJET DE CONVENTION COLLECTIVE DU TRAVAIL

Dans le projet de Convention collective que nous avons publié, il y a lieu de compléter les articles 1er et 5 par les dispositions suivantes :

Article 1er. — Les industries exécutant elles-mêmes leurs travaux du Bâtiment seront soumises à ce présent contrat.

Article 5. — Toutefois l'apprenti pourra être augmenté avant le délai fixé s'il possède des aptitudes exceptionnelles qui seront contrôlées et déterminées par le Syndicat.

d) Femmes. — Par application du principe « A travail égal, salaire égal », les femmes employées dans les entreprises auront un salaire égal à celui de l'homme.

LES ANCIENS COMBATTANTS ET MUTILES EMPLOYES A LA RECONSTITUTION PROTESTENT.

Au cours d'une réunion qui se tint hier à 6 h. 30, à l'Hôtel Delcourt, rue de Tournay, les mutilés employés à la Réconstitution ont décidé d'avoir recours à l'action Syndicale corporative pour protester contre le renvoi de mutilés, des services de la Reconstitution. Une seconde réunion aura lieu dimanche prochain, à 9 h. 30 du matin, salle du Tivoli, à l'issue de laquelle une délégation se rendra à la Préfecture.

Les mutilés ont besoin de vivre. Leur pension est insuffisante vu le coût de toute chose. Il faut qu'ils s'unissent pour faire aboutir leurs revendications.

DANS LA BANQUE

Le Comité intersyndical des employés de Lille, dans sa réunion du mercredi 3 mars, a décidé d'adresser aux camarades des banques de Roubaix-Tourcoing en grève l'expression de leur admiration et de leur fraternelle sympathie.

Le Comité demande à chacun des employés de banque des syndicats Lillois de verser à la caisse des grévistes roubaisiens l'intégralité d'une journée de salaires.

Ce geste de solidarité aidera nos amis à faire triompher leurs justes revendications.

Le Comité Intersyndical.

UNION SYNDICALE DES OUVRIERS DES TRANSPORTS DE LILLE

Pour les percepteurs, réunion à l'Union de Lille, le lundi 8 courant, bureau 7, à 6 heures du soir.

A ROUBAIX

LA GREVE DES PEIGNERONS CONTINUE

Les pourparlers n'ayant pas abouti à une solution satisfaisante entre patrons et ouvriers, ceux-ci maintenant intégralement leurs premières revendications, sont décidés à poursuivre la grève jusqu'à complète satisfaction.

L'arrêt de travail des 250 ouvriers intéressés entraîne l'arrêt complet de plusieurs importantes maisons, d'où résulte le chômage obligatoire de 7.000 à 8.000 ouvriers de la région.

AUX CAMARADES LILLOIS

Le Conseil syndical de la Métallurgie de Roubaix met en garde les camarades lillois contre les propositions qui pourraient leur être faites par des patrons de Roubaix ou de Tourcoing. Il les invite à n'accepter aucun travail de peignage pour ces deux villes, afin d'en pas briser la grève des peigneurs.

SYNDICAT TYPOGRAPHIQUE

Réunion extraordinaire obligatoire, le samedi 6 mars, à 6 h. 1/2, au siège, 31, rue de Tourcoing.

A TOURCOING

LES OUVRIERES CONFECTIONNEUSES ET COUTURIERES

Vous êtes invitées à assister à la grande réunion qui aura lieu le dimanche 7 mars, à 9 heures 30 précises du matin, salle Jean-Jaurès, Maison du Peuple, 105, rue de la Cise.

A cette réunion sera présent et prendra la parole, le secrétaire du Syndicat de l'Habillement de Roubaix.

Il parlera du taux des salaires qui doivent être payés aux mécaniciennes, confectionneuses (vêtements et lingerie) ainsi qu'aux couturières, tailleuses.

Il traitera également du problème de la production et des huit heures.

Pas une seule d'entre vous ne voudra manquer à cette imposante réunion.

NOTA — Les ouvriers tailleurs, syndiqués ou non, sont priés d'être présents à la réunion, pour prendre connaissance du nouveau barème de salaires.

LE COMITE DE LA BOURSE DU TRAVAIL.

A DUNKERQUE

CHEZ LES OUVRIERS DU PORT

Le Syndicat des Dockers annonce une réunion pour ce soir à l'effet de s'entendre sur une nouvelle revendication de ses membres qui désirent voir leur salaire journalier porté à 25 fr.

:: *Convocations* ::

DIMANCHE

SYNDICAT DES TYPOGRAPHES ET IMPRIMEURS DE LILLE

Dimanche 7 mars, à 10 heures du matin, Bourse du Travail, 166 bis, rue de Paris, REUNION DU COMITE SYNDICAL. COMMISSIONS DE CONTROLE de tous les COMMISSAIRES D'ATELIER.

Ordre du jour : Grèves de Paris, proposition du Comité Central d'impôt sur les salaires : Solidarité avec les Tramways de Lille.

Le secrétaire délégué : Louis MASSON.

N.-B. — Les commissaires sont priés de mettre la profession de chaque adhérent dans la colonne (observation) sur la fiche mensuelle.

BATIMENTS ET TRAVAUX

Section mouleurs en plâtre et sculpteurs. — Assemblée générale, dimanche 7 mars à 10 h. matin, 32, rue de la Clef. Présence indispensable.

Section de Loos. — Dimanche 7 mars, à 9 heures et demie du matin, salle du « Cinéma Vermaast », rue Faidherbe, grande réunion corporative pour tous le souvriers du Bâtiment et des Travaux publics, avec le concours assuré de plusieurs camarades du bureau.

Les ouvriers des usines Khulmann sont spécialement invités à assister à cette réunion.

Il y va de leur plus grand intérêt.

Même effort est pressenti près des ouvriers de l'usine aux bleus.

Le secrétaire : Géry ROELS.
Le trésorier : Arthur DESCAMPS.

EMPLOYES

Réunion générale des employés de la reconstitution (tous services réunis) y compris les agents techniques du S. T. E. de la région. Dimanche 7 mars, à 9 h. 30, salle du Tivoli-Cinéma, 28, rue de Fives.

Ordre du jour : Revendication licenciement.

CUIRS ET PEAUX

Section tannerie et cuirs industriels. — Tous les ouvriers, tanneurs, corroyeurs, courroyeurs, taquetiers, et parties similaires, ainsi que les délégués d'ateliers sont convoqués en assemblée le dimanche 7 mars à 10 heures du matin, au siège, rue du Molinel, 19.

L'ordre du jour étant extrêmement important tous les ouvriers se feront un devoir d'assister à cette assemblée. La carte confédérale sera rigoureusement exigée. La Commission.

SYNDICAT DU TONNEAU

Une assemblée générale de tous les ouvriers tonneliers aura lieu le dimanche 7 mars, à dix heures précises, rue de la Clef, 32.

Ordre du jour : grève des tramways de Lille; décisions à prendre pour les nouveaux tarifs.

La présence de tous est indispensable.

Le secrétaire.

SYNDICAT DES OUVRIERS ET OUVRIERES DE LA CHICORETERIE

Une assemblée aura lieu le dimanche 7 mars, à 3 heures de l'après-midi, au siège 98, rue de Paris.

Tous les camarades doivent y assister même les rares non-syndiqués afin de pouvoir prendre les dernières résolutions concernant le renouvellement du contrat collectif. Concours assuré des principaux délégués de l'Union de l'alimentation.

Le secrétaire : DE GEITER.

A SECLIN

REUNION DE MINEURS

Les camarades de Seclin membres du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu, salle Planque Ambroise, rue de Lille, n. 51 le dimanche 7 mars, à 8 heures précises du soir.

Ordre du jour Compte-rendu des décisions du Congrès et paiement des cotisations.

Le secrétaire : HINAUT Emile.

MUTUALITÉ

MUTUALITE OUVRIERE. — 85me Section. — Société Mutuelle en cas d'accidents, de décès et d'Incendie. — Dimanche 7 mars, de neuf heures à midi, Recette mensuelle, au siège, Ecole des garçons, rue de la Vignette.

Les sociétaires en retard pour le paiement des cotisations sont passibles d'une amende de 0.10 par mois de retard.

PARTI SOCIALISTE

SECTION LILLOISE

Ce soir, 6 mars, à 7 heures précises, assemblée générale, salle de l'Union de Lille, 147, rue d'Arras.

Ordre du jour : Compte rendu du Congrès de Strasbourg par les citoyens Gaston Delory et Roger Salengro.

La Commission des fêtes et le secrétariat s'assembleront à 6 heures.

Le secrétaire, E. BAILLY.

JEUNESSE SOCIALISTE LILLOISE

Dimanche 7 mars 1920, à dix heures et demie du matin, Union de Lille, 147, rue d'Arras. Conférence publique, pour le Désarmement général. Orateurs : A. INGHELS, député du Nord ; SALENGRO, conseiller général du Nord.

Pour la Jeunesse Socialiste :
Le secrétaire délégué à la propagande :
L. VANDERBAUWEDE.

Section de Saint-André-lez-Lille. — Assemblée mensuelle samedi 6 mars, a 7 heures du soir, au siège, rue de Lille, chez Delamonica.

Le secrétaire : L. BRODEL.

PUPILLES SOCIALISTES DU VIEUX-LILLE

Réunion de la Commission des Pupilles et des Jeunesses Socialistes du Vieux-Lille, « A Brûle-Maison », rue du Marché aux Bêtes, samedi 6 mars, à 19 heures. Les camarades qui voudraient nous aider ou faire adhérer leurs enfants sont priés d'y assister.

Le Secrétaire : G. VANDAMME.

Section de Loos (pour la propagande). — Dimanche 7 mars 1920 la section de Loos du P. S. organise au profit de sa caisse de propagande trois grands concours de bouchons avec 300 fr. de prix, répartis comme suit :

1° Estaminet Georges Duflot, grand'route de Béthune, 237, l'on jouera 150 francs de prix : 1er prix, 40 fr.; 2e, 33 fr.; 3e, 27 fr.; 4e, 20 fr.; 5e, 15 fr.; 6e, 10 fr.; 7e, 5 fr.; 8e, une joie surprise. — Quatre mises pour 2 fr. ; rebattage à 9 h. 1/4 du soir.

:: PLUS de ::
HERNIES !...

Le succès prodigieux des appareils inventés par **M. A. CLAVERIE** est dû surtout à la renommée que font autour d'eux les innombrables malades soulagés et guéris.

Il est dû aussi à la haute conscience professionnelle de ce véritable **SPECIALISTE**, à sa compétence universellement reconnue et aux procédés loyaux et honnêtes qu'il a toujours pratiqués.

Seul le nouvel appareil **CLAVERIE** assure la **disparition** des hernies les plus rebelles et les plus volumineuses.

Seul il s'adapte à l'infinie diversité des cas et garantit, quels que soient l'ancienneté et le volume de l'infirmité, le **soulagement immédiat** et le **bien-être définitif.**

Il y va de votre santé, SOYEZ TRES PRUDENT, et ne vous adressez qu'à un véritable **SPECIALISTE**, capable de **discerner** ce dont vous êtes atteint.

Seul un appareil convenant à votre cas, seul un appareil FAIT POUR VOUS, vous apportera le soulagement que vous cherchez et vous permettra de vous livrer sans aucune gêne ni aucun risque à votre profession, si pénible soit-elle.

Ne manquez pas de **vous renseigner** auprès de l'éminent Spécialiste de passage dans votre contrée et qui recevra gratuitement de 9 h. à 4 h. dans chacune des villes suivantes en faisant profiter chacun des bons conseils de sa haute expérience professionnelle :

LILLE, samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 mars, Hôtel de la Paix (46, rue de Paris).
Roubaix, mardi 9 et mercredi 10, Hôtel de Paris (4, rue de Lille).
Tourcoing, jeudi 11, Hôtel Terminus (Buffet de la Gare).
St-Amand-les-Eaux, vendredi 12, Hôtel Hurtrez.
Cambrai, samedi 13, Hôtel du Mouton-Blanc.
Valenciennes, dimanche 14, Hôtel Saint-Jacques (place Saint-Jean).
Douai, lund